



# STILL INFO

Mars Avril Mai 2022 N°314

Chères Stilloises, Chers Stillois,

Voici le premier Still Info de l'année que je vous invite à découvrir, riche comme à son habitude de diverses rubriques, fruit du travail du comité de rédaction et de relecture que je tiens ici à féliciter et remercier.

Chaque fin d'année le conseil municipal doit voter la prévision des coupes de bois en forêt communale, malheureusement avec le réchauffement climatique notre forêt est fortement dégradée. Le temps, où la forêt faisait la richesse de notre commune, est dépassé. Aussi le choix a été fait de ne couper que du bois scolyté et dépérissant (bois en train de mourir ou déjà mort), aucune coupe de bois vert ne sera effectuée. Alors que la forêt dépérit, il s'agirait d'un non-sens de couper du bois vivant.

Lors des dernières séances du conseil, le projet de réfection de l'allée centrale du cimetière, pour en faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, a également été voté. De même que le vote de l'acquisition de plusieurs parcelles privées, ont permis de passer des chemins piétons dans le domaine communal.

Par ailleurs, contrairement à l'annonce faite dans l'article des DNA, la brigade verte n'arrivera pas à Still pour le 1er mars. Les discussions sont en cours et leur arrivée sur le territoire est prévue, comme annoncé précédemment, au cours de l'année 2022.

Les conditions sanitaires s'améliorant il nous sera possible, dans un futur proche, de tenir une promesse de campagne, aussi nous viendrons vers vous pour une réunion publique qui se tiendra le soir du 24 juin 2022 à la salle des fêtes. Un bilan des deux dernières années vous sera présenté tout comme les perspectives.

Puis nous mènerons une consultation sur le devenir de l'éclairage public et plus précisément sur son extinction nocturne. La forte augmentation du coût de l'énergie et les préoccupations environnementales doivent nous questionner. Nous nous tournerons vers vous pour recueillir vos avis. Les modalités de la consultation vous seront communiquées dans un second temps.

Dans un souci de proximité et d'écoute nous continuerons nos réunions d'adjoints à l'extérieur. Le prochain rendez-vous aura lieu le 28 mars de 17h à 19h Grand Rue, de la Mairie vers le pont du Stillbach.

Enfin en cette période troublée par la guerre en Ukraine et l'instabilité politique qui en résultent à nos frontières, n'oublions pas que le 10 et 24 avril prochains se tiennent les élections présidentielles dans notre pays. Afin de faire entendre votre voix et d'exprimer vos idées, je ne peux que vous inviter à vous déplacer en avril prochain pour faire vivre la démocratie dans sa diversité !

Le Maire  
Alexandre Gonçalves

**Présentation du projet de jardin partagé ou "jardin au naturel"**  
8 avril 2022 - Salle des fêtes

## OSTERPUTZ

Nettoyage de printemps  
le 9 avril 2022

voir inscription en dernière page

## ELECTION PRESIDENTIELLE

10 et 24 avril 2022

voir dans communication officielle



**TRAVAUX VOIRIE**

Grand rue/Rue de la paix

Coupure à partir du 1er juin 2022

## SOMMAIRE

État civil	p1
Histoire du village	p2
Vie de la commune	p3
<i>Les activités en photos</i>	
<i>Fenêtres de Noël</i>	p4
<i>Distribution colis de Noël</i>	
<i>Club de l'amitié</i>	
Vie associative et culturelle	p5
<i>Association pour la sauvegarde du calvaire</i>	
<i>Les ateliers "Autour du fait maison"</i>	
Economie et vie locale	p6
Espaces verts	p7
le noisetier - couleurs du village -	
RV du 8 avril - samedis verts -	p8
Communication officielle	p9
<i>Travaux à venir</i>	
<i>Elections présidentielles</i>	p10
<i>Avis aux riverains du Trim Still</i>	p11
<i>Dépôts déchets</i>	
<i>inscription école maternelle</i>	p12
<i>U.N.I.A.T. - salon entreprises -</i>	
<i>Gendarmerie nationale</i>	p13
Communautés de communes	p14
<i>Syndicat mixte du bassin de la Bruche et de la Mossig</i>	
Annnonce	p15
<i>L'espace d'expressions des élus</i>	
Conseil municipal	p16
Les DNA parlent de STILL	p19
page détachable	p21

## Ouverture Mairie

Du Mardi au Vendredi  
de 8h00 à 12h00

Le samedi

de 9h00 à 11h00

Tél : 03 88 50 00 33

accueil@mairiedestill.fr

www.still-info.fr

Commune de Still



# ETAT CIVIL

## GRANDS ANNIVERSAIRES

### MARS

**M. ZORN Aloyse,**

Né le 1er mars 1941, fêtera ses 81 ans

**Mme STOCKI Paulette**

Née le 07 mars 1935, fêtera ses 87 ans

**M. SCHAEFFER Jean-Marie**

Né le 16 mars 1939, fêtera ses 83 ans

**M. LANG René**

Né le 17 mars 1925, fêtera ses 97 ans

**M. FLICKER Bruno,**

Né le 19 mars 1940, fêtera ses 82 ans

**M. VOGEL Michel,**

Né le 23 mars 1939 fêtera ses 83 ans

**M. SIEGEL Joseph,**

Né le 29 mars 1937, fêtera ses 85 ans

**M. ZERRINGER Jean Paul**

Né le 29 mars 1940, fêtera ses 82 ans

**Mme MINCKER Wanda**

Née le 31 mars 1935, fêtera ses 87 ans

### AVRIL

**Mme WILLET Annette**

Née le 05 avril 1940, fêtera ses 82 ans

**Mme KUBLER Françoise**

Née le 12 avril 1931, fêtera ses 91 ans

**Mme BOLLI Marie Joséphine**

Née le 15 avril 1942, fêtera ses 80 ans

**Mme SEYLLER Irène**

Née le 26 avril 1938, fêtera ses 84 ans



## DECES

**M. Pascal Brandner**

décédé le 16 Novembre 2021

**Mme Marie-Thérèse Klotz**

décédée le 21 novembre 2021

**M. Jacques Wolff**

décédé le 28 novembre 2021

**Mme Alice Schultz**

décédée le 14 janvier 2022

**Mme Marie Madeleine Widloecher**

décédée le 26 janvier 2022

**Mme Wieder Françoise**

décédée le 18 février 2022

### MAI

**M. SIEGEL Jean-Marie**

Né le 1er mai 1938, fêtera ses 84 ans

**M. STOCKI Albert**

Né le 03 mai 1931, fêtera ses 91 ans

**M. CHORVOZ Jacques**

Né le 05 mai 1931, fêtera ses 91 ans

**M. GROSS Jean-Jacques**

Né le 05 mai 1939, fêtera ses 83 ans

**Mme STECK Nicole**

Née le 06 mai 1938, fêtera ses 84 ans

**Mme METZLER Monique**

Née le 07 mai 1934, fêtera ses 88 ans

**Mme ROTHWILLER Monique**

Née le 10 mai 1929, fêtera ses 93 ans

**Mme MEYER Isabelle**

Née le 15 mai 1929, fêtera ses 93 ans

**M. KIEFFER Charles**

Né le 19 mai 1936, fêtera ses 86 ans

**Mme RUI Eugénie**

Née le 20 mai 1931, fêtera ses 91 ans

**M. WIDLOECHER François**

Né le 30 mai 1938, fêtera ses 84 ans



### JUIN

**Mme KIEFFER Nicole**

Née le 03 juin 1935, fêtera ses 87 ans



## NAISSANCES

**Milla Brandner**, née le 20 novembre 2021, fille de Jessy Brandner

**Julia Mc Culloch**, née le 10 décembre 2021, fille de Camille Mc Culloch et Marielle Charrier

**Agathe Ludmann**, née le 30 décembre 2021, fille de Nicolas Ludmann et Elodie Quiri

## Baptême républicain

**Antoine Jacob**, le 11 décembre 2021

## MARIAGE

**M. Clément Jacob et Mme Claire Wagner**, mariés le 11 décembre 2021

**M. Victor Herrbach et Mme Regla Martin Hernandez** mariés le 28 janvier 2022

# HISTOIRE DU VILLAGE

Comme nous l'avions relaté dans notre édition de novembre 2021-février 2022, je reviens sur la journée du 22 juin 1940 durant laquelle je vous contais la disparition tragique du sergent Quénet.

## Avant tout quelques rappels sur les événements de 1940 :

Le 10 mai 1940, les Allemands attaquent la France en contournant la ligne Maginot. Le 15 juin 1940, ils franchissent le Rhin à hauteur de Marckolsheim. Les villes de Colmar, Mulhouse et Strasbourg sont successivement prises les 17, 18 et 19 juin. Sur le canal du Rhône au Rhin, les écluses et les ponts ont sauté sur ordre du général Cousse, trois jours avant l'offensive.

Lors de leur retraite, les troupes françaises détruisent une partie des infrastructures, plus de sept-cent ponts (ferroviaires et routiers), des usines comme la sucrerie d'Erstein, la raffinerie de Pechelbronn ou encore les centrales électriques de Strasbourg et de Kembs. Le 22 juin 1940 est signé l'armistice qui ne fait aucune mention à propos de l'Alsace et de la Moselle qui sont occupées jusqu'en juillet 1940 avant d'être annexées de fait au IIIe Reich. Malgré cela, des combats continuent car les unités n'ont reçu ni information ni ordre de la part de leur commandement.



photo mairie



<https://www.lacartedescolocs.fr/colocations/fr/grand-est/urmatt/t/maisons>

## Et pendant ce temps non loin de notre village

En ce 22 juin des fusillades commencent et des claquements de balles tombent dans le Meisenwald (la forêt des mésanges) entre Urmatt et Oberhaslach. Le combat a lieu en direction d'Oberhaslach. La 9ème Compagnie du 3ème Bataillon du 226ème RI vient se mettre à la disposition du 21ème bataillon du 24ème régiment d'infanterie à Urmatt et s'installe à la lisière du Meisenwald. C'est à ce régiment que le sergent Jean-Yves Quénet, inhumé dans notre village, appartenait.

## Contre des effectifs trois fois supérieurs les Français vont s'incliner après d'âpres combats.

La journée sera particulièrement meurtrière : 12 morts du côté français et 6 du côté allemand ainsi qu'une quarantaine de blessés. De nombreuses maisons auront également été détruites. Les morts sont enterrés au cimetière communal d'Urmatt. Les tombes sont adossées au mur ouest vers le bas. N'ayant pas trouvé assez de cercueil pour les inhumés, la moitié sera inhumée à même la terre. Les soldats allemands seront exhumés le 26/8/1940 et transférés au cimetière militaire de Mutzig (connu sous le nom de Heldenfriedhof) avant de regagner l'Allemagne. En 1947, 10 tombes de soldats français sont encore au cimetière communal et sont entretenues par des gens du village mais ces corps seront également exhumés. Certains regagneront leur village d'origine tandis que d'autres seront transférés à la Nécropole Nationale du Donon à Grandfontaine. Bruno Helbert.



Tombe adossées au mur ouest vers le bas

[https://www.memorialgenweb.org/document/s/documentation\\_local/20150608150719.pdf](https://www.memorialgenweb.org/document/s/documentation_local/20150608150719.pdf)

Sources : Une partie du texte est inspirée des documents du site MemorialGenWeb.org

Vous trouverez tous les articles précédents sur le sujet, parus dans le journal communal, sur le site de la mairie [www.still-info.fr](http://www.still-info.fr)

# VIE DE LA COMMUNE

## les activités en photos

photo mairie



NOVEMBRE: **remise à niveau du chemin** rue du calvaire jusqu'au banc communal de Dinsheim

photo mairie



photo mairie



DÉCEMBRE: **déplacement du conifère** qui gênait le toit de la mairie vers le cimetière

photo mairie



JANVIER: **les sapins** ont été ramassés le mardi 18 janvier dans la matinée. Ils seront broyés au camping et serviront aux espaces verts municipaux.



photo mairie



photo mairie

### JANVIER: **Travaux de rénovation des ateliers**

Depuis début janvier, des travaux de rénovation de l'atelier municipal sont en cours.

La maçonnerie et la pose des fenêtres sont déjà réalisées. L'isolation des deux pièces (bureau + espace de restauration + vestiaires pour les employés municipaux) est en cours. S'en suivra la remise aux normes électriques ainsi que la pose du revêtement de sol.



photos mairie



### SALLE DES FÊTES

La taille des petits fruits et autres plantes devant la salle des fêtes attendait depuis quelques années une coupe de propreté et d'aération.

Ils ont été bichonnés mi février par Jean-François aidé de toute l'équipe des agents municipaux.



photo mairie



photo mairie



photo mairie



photo mairie



La commune de Still a engagé Monsieur Jean-François BLUMEREL en qualité d'agent technique territorial, à temps complet pour une durée hebdomadaire de 35h, pour une durée de 6 mois depuis le 06/12/202

## FENETRES DE NOEL

Pour la deuxième fois dans le village nous avons proposé notre concours de fenêtres de Noël décorées sur le thème "Gourmandises de Noël". Nous vous demandons de laisser libre cours à votre imagination pour donner un air de fête à une ou plusieurs fenêtres, vous avez été au rendez-vous !

Le jury n'ayant pas pu se départager, il y a aura 4 gagnants cette année. Merci à vous



### 1ère Prix: Thomas Wira



photo mairie



photo mairie



photo mairie

### 2ème Prix: Nicolas Pfister



photo mairie



photo mairie



photo mairie

### 3ème Prix ex aequo

Nathalie Luinaud

Jacky Lachenal



photo mairie



photo mairie



photo mairie

## DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Pour la deuxième année consécutive, à notre grand regret, nous avons dû annuler le repas de Noël de nos aînés en raison du Covid.

Nous l'avons remplacé par une distribution de colis de Noël.



photo mairie

## CLUB DE L'AMITIE

Après une période d'interruption liée au Covid, le club de l'amitié a repris ses rencontres le 16 février, pour la plus grande satisfaction des participantes, et dans le respect des gestes barrières.

photo mairie



# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

## ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU CALVAIRE

### L'association pour la sauvegarde du calvaire classé de Still se relève

Le 18 janvier 2022 a eu lieu l'assemblée générale de l'association qui n'était plus en activité depuis 2015. En effet, les quatre membres restants se désolaient de ne plus pouvoir faire face aux exigences d'une conduite d'association. Voici donc près d'un an qu'une réflexion visant à remettre l'association sur pied a été menée et a abouti.

Une petite équipe de bénévoles s'est ainsi retrouvée à cette soirée autour de la présidente Mme Charlotte DENIS, elle-même démissionnaire de sa fonction, afin de poser les bases d'une nouvelle orientation et de nouveaux objectifs. Un hommage fut rendu à tous ceux qui ont œuvré, de près ou de loin, à la vie de cette association depuis ses débuts en 1982. Il n'est pas possible de citer tout le monde mais nous nommerons en particulier, Melle ESCHBACH et Mme DENIS, présidentes successives auxquelles l'association doit beaucoup pour leur engagement et leur dévouement.

Une page se tourne, l'association continuera dans le même esprit mais sera placée sous le signe du renouveau et de l'originalité. Sa raison majeure restera essentiellement placée sous le signe de la sauvegarde, la protection, la culture de la mémoire et le soutien à toutes les initiatives d'entretien et de développement de notre patrimoine local et historique. Cette orientation avait déjà été évoquée en 1993, elle avait permis quelques actions ponctuelles.

### Voici quelques pistes d'actions proposées :

- Une action est actuellement en cours sur une étude visant à une restauration réussie et durable de notre chemin de croix. Des travaux de restauration avaient été prévus en 2015 mais n'ont jamais abouti ; les conditions imposées par les monuments historiques n'étant pas compatibles avec le projet en cours.
- Still possède un nombre important de calvaires sur son ban. Ceux-ci mériteraient d'être remis en valeur, un état des lieux serait nécessaire. Une réflexion sur la réalisation d'un circuit des croix est à l'étude.

De très nombreux autres sujets ont été évoqués lors de cette réunion, nous communiquerons plus en détail lors de prochaines éditions.

Un comité de cinq personnes a été élu lors de cette assemblée générale.

#### Les membres du bureau :

Président : M. Bruno Helbert

Secrétaire : Mme Sophie Widloecher

Trésorier : M. Alain Lang

**Si ces projets vous inspirent, si vous voulez en savoir plus et si vous souhaitez participer d'une manière active, vous avez votre place parmi nous. N'hésitez pas à nous contacter : [bruno.helbert@gmail.com](mailto:bruno.helbert@gmail.com)**



photo mairie



photo mairie

## LES ATELIERS "AUTOUR DU FAIT MAISON"

Après le succès du premier atelier sur le thème "**Premiers pas en couture**", 3 autres rencontres ont eu lieu chaque mois. Les participants sont repartis avec le sourire et leurs réalisations.

En décembre : **Couture - Des petits projets autour de Noël**

En janvier : **Couture - Des créations simples en cuir**

En février : **Atelier - Faire ses produits cosmétiques bio**



photos mairie



photo mairie



# GRANDE CHASSE AUX OEUFS

Les 16,17 et 18 avril 2022

Colette la petite poulette a caché 15 galets décorés !

2 zones de chasse:

- Le parc de jeux
- Autour de l'école maternelle

**1 galet trouvé = 1 sujet\* en chocolat !**

\*le sujet en chocolat est à retirer en mairie dès le 19 avril .  
**Limité à un galet par famille !**

L'équipe de la commission Vie associative et culturelle.

Commune de Still

Les parents des élèves du CP organisent un lavage de voiture **le samedi 30 avril de 9h à 13h** sur le parking de la salle des fêtes pour aider à financer la classe de découverte qui aura lieu du 16 au 20 mai 2022 à QUIEUX-LE-SAULCY.

Venez nombreux les soutenir.

## TRIM'STILL 2022

DIMANCHE 3 AVRIL 2022 - STILL

ARE YOU READY ?

- CLM par équipe S : 9h30
- Dukids : 11h55-12h20
- S Open : 14h30
- XS Open : 14h40

lesportif

Molsheim TRIATHLON de la région Alsace

INTERSPORT l'espace// ebmpapst CJC Est Carola

terre de running

## ECONOMIE ET VIE LOCALE

### Proxi

#### Changements horaires

Depuis le 17 janvier le magasin est ouvert

**du mardi au vendredi**

**de 8h à 18h30 non stop**

**le samedi de 8h à 13h00**

**le dimanche de 9h à 12h**

**En Avril ne te découvre pas d'un fil mais garde un oeil sur ce qui se passe à Still**

### Les rencontres du jeudi

#### 2ÈME ÉDITION

Avec l'arrivée du printemps, venez échanger avec les membres du conseil municipal autour d'un café, d'un jus de pomme ou d'une petite bière offerts par la municipalité !

**JEUDI 31 MARS 16H30 À 20H AU MARCHÉ DU TERROIR**

Des bancs et tables seront mis à disposition pour ceux qui voudraient faire durer ce moment .

Ce sera aussi l'occasion de renouveler notre soutien aux commerçants locaux :

- ✓ Le fromager Behrens
- ✓ Le maraîcher Earl Ferme Moschler
- ✓ Notre épicerie avec GingerKate
- ✓ Le boucher Charcutier Au vieux fumoir
- ✓ La Brezzeria pour les bretzels
- ✓ L'épicerie Vrac par-ci Vracparlà
- ✓ Coco pizza flam

Dans le respect des mesures sanitaires

Commune de Still



photo SIMAU

## Le Noisetier. *Corylus avellana*. Haselnuss

Le Noisetier, aussi nommé Coudrier, est un arbuste poussant le long des sentiers, à la lisière des bois, dans des haies, mais pas au cœur des forêts car il a besoin de lumière pour se développer et fructifier. Il se ramifie dès la base en produisant des branches souples et flexibles pouvant atteindre 3 mètres de hauteur et parfois bien davantage. A Still, ceux situés près du Schleiweg qui mène au camping possèdent des branches de près de huit mètres.

Ses feuilles arrondies, dont la base est en forme de cœur et dont l'extrémité est pourvue d'une pointe, possèdent des bords dentelés. Les feuilles du noisetier permettent de préparer des tisanes utilisées notamment pour soigner les troubles veineux.

La floraison du noisetier s'effectue bien avant l'apparition de ses feuilles. Les fleurs mâles forment des chatons pendants, d'environ 4 centimètres de longueur et produisent une importante quantité de pollen jaune qui sera transporté par le vent. Cette année à Still les premiers chatons mâles ont libéré leur pollen dès le début du mois de janvier.

Les fleurs femelles, petites et fort discrètes, repérables grâce à leurs stigmates rouges dépassant des bourgeons, s'épanouissent en février-mars sur des rameaux de l'année précédente. Comme généralement les fleurs mâles libèrent leur pollen avant que les fleurs femelles du même arbuste soient prêtes, la fécondation sera effectuée par du pollen provenant d'un autre noisetier à floraison plus tardive. Ces fruits délicieux sont riches en vitamines et en magnésium.



photo SIMAU



photo SIMAU

Simau.

**Vous trouverez de plus amples informations sur le site de la mairie [www.still-info.fr](http://www.still-info.fr) de même que tous les articles précédents sur le sujet parus dans le journal communal.**

## **Ne taillez pas les haies au printemps pour préserver la faune**

Afin de ne pas porter atteinte aux espèces protégées il existe un arrêté préfectoral du 15 mars 2002 qui précise que :

**« Sur l'ensemble du département du Bas-Rhin, il est interdit à quiconque de tailler ou d'arracher toutes haies pendant la période du 15 mars au 31 juillet »**

## Où sont passées nos belles couleurs du village?

Au fur et à mesure des années les plantes ont peu à peu disparu du village, laissant place au bitume et au béton. Il est parfois plus simple de couper et supprimer que d'entretenir. Pourtant qui peut se passer de couleurs et de verdure ?

Nous sommes influencés par notre environnement, quoiqu'on en dise, le village arboré et fleuri participe au sentiment de bien être.

Il existait des forsythias, des cytises, des hortensias au sein du village dans des temps pas si lointains, les bonnes vieilles plantes de nos jardins ! Et même deux beaux tilleuls ! **Qui s'en souvient?**

### **APPEL à photos souvenir de ces temps fleuris**

Nous lançons un appel à toutes et à tous ceux qui sont en possession de photos relatant des scènes où apparaissent des plantations et fleurs aujourd'hui disparus. **(Envoi à la mairie en format papier ou numérisé)**. Si vous n'avez pas de photos faites nous un récit par écrit ou venez nous le raconter à la mairie ( voir permanence des adjoints). Merci d'avance.

# Papotage sur le jardinage : Que faire au jardin le 8 avril ?

En avril ne te découvre pas d'un fil... le jardinier, la jardinière, n'est plus immobile !

C'est une bonne période de l'année pour échanger sur la fertilité du sol grâce au paillage et au compostage, et sur la vitalité du jardin grâce à la biodiversité végétale ou animale. Le jardin nourricier devient primeur, et les semis et les repiquages commencent leurs courses à l'abondance.

Avril est aussi le bon mois pour présenter aux Stilloises et Stillois, le projet de jardin partagé et pédagogique qui verra le jour à l'automne 2022.



<https://www.mairie-castelnau-medoc.fr/actualites-de-castelnau-de-medoc/actualites/551-jardins-familiaux>

**Ne pas oublier que le jardinage naturel n'est pas un style mais un comportement joyeux qui améliore le pouvoir de non-achat et le lien social, et contribue à plus de biodiversité !**

**Rendez - vous**

**le vendredi 8 avril 2022**

**20h**

**salle des fêtes**

**STILL**

**Animation : Eric Charton,  
conseiller et animateur  
en jardinage naturel**

La conférence se fera dans le respect des gestes barrières en vigueur.

## LES SAMEDIS VERTS REPRENENT CE PRINTEMPS :

A la suite des différents petits chantiers entrepris aux printemps derniers pour l'entretien des espaces verts, nous souhaitons proposer à une petite équipe de bénévoles de se retrouver un **samedi matin par mois**, afin d'entretenir certains espaces plantés, les nettoyer, les tailler, etc...



Cela ne remplace pas le travail des agents communaux, mais complète leur investissement dans les espaces verts. Nous appellerons cela les **SAMEDIS VERTS**, comme ils existaient déjà par le passé.

**RDV à 9h à la mairie pour démarrer autour d'un café et nous finirons vers 12h30.**

**Inscription à la mairie.**

**DATES à RETENIR:**

**5 mars**

**23 avril**

**14 mai**

**18 juin**



## Ateliers d'information « Auto-entrepreneurs » 2022

Vous souhaitez créer une micro-entreprise ou une auto-entreprise ?

Vous souhaitez en connaître les grandes lignes, les avantages et inconvénients ? Etudier les alternatives ?

**Assistez à nos prochains ateliers d'information les  
3èmes jeudis du mois à 14h !**

Ateliers gratuits.

Inscription à l'accueil ou par mail à :  
[contact@tremlin-entreprises.fr](mailto:contact@tremlin-entreprises.fr)

20 Janvier	24 Février Exceptionnellement le 4 <sup>ème</sup> jeudi	17 Mars	28 Avril Exceptionnellement le 4 <sup>ème</sup> jeudi
19 Mai	16 Juin	Juillet Ø	Août Ø
15 Septembre	20 Octobre	17 Novembre	15 Décembre

## ORIENTATION PROFESSIONNELLE EN TROISIEME



Depuis la rentrée 2019/2020 la Collectivité Européenne d'Alsace a développé une plateforme dédiée aux collégiens de 3ème qui ont l'opportunité d'expérimenter une première approche du monde du travail lors d'une séquence d'observation en milieu professionnel.

Cette plateforme permet aux collégiens de 3ème de faciliter leurs recherches de stage, tout en leur donnant l'opportunité de l'effectuer dans un domaine qui les intéresse.

Ci-dessous vous trouverez le lien de la plateforme

<https://stage-de-troisieme.alsace.eu>

## TRAVAUX A VENIR



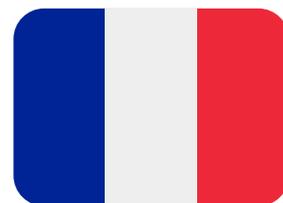
- Travaux au **croisement rue de la Paix et de la Grand Rue** à partir du **1er juin**, pour une durée minimum de 1 mois.  
*Amélioration du réseau d'assainissement et de la voirie*
- Travaux **rue de la Paix devant les ateliers municipaux** à partir du **14 mars**, pour une durée minimum de 15 jours.  
*Amélioration du réseau d'assainissement et de la voirie*
- Travaux **Grand Rue, de la boulangerie Siegel au pont du Stillbach**, dates exactes non encore définies (probablement à l'été).  
*Réfection de la voirie*



# ELECTIONS PRESIDENTIELLES et LEGISLATIVES

Pour pouvoir voter, il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans au plus tard la veille du premier tour de scrutin ;
- être de nationalité française ;
- jouir de ses droits civils et politiques
- être inscrit sur les listes électorales.



## La nouvelle carte électorale : quoi de neuf ?

Si vous êtes inscrit sur les listes électorales, vous allez bientôt recevoir votre carte dans votre boîte aux lettres ! Cette année, la nouveauté, c'est un QR code qui se trouve sur la 1ère page (identique pour toutes les cartes et donc pour tous les électeurs).

Ce QR code renvoie au site unique [www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr) qui permet de :

- vérifier votre situation électorale ;
- trouver votre bureau de vote ;
- vous inscrire en ligne, jusqu'au 2 mars 2022, sur les listes électorales ;
- effectuer une demande de procuration
- vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.



## Une carte électorale : pour quoi faire ?

La carte électorale est un document prouvant votre inscription sur la liste électorale de votre commune. Elle est envoyée aux nouveaux électeurs l'année suivant leur inscription ou, en cas d'élection, l'année de leur inscription. Pour faciliter le travail des membres du bureau de vote le jour du scrutin, munissez-vous de votre carte d'électeur et d'un document d'identité. Toutefois, la présentation de la carte électorale n'est pas une obligation pour voter.

## Comment effectuer une procuration ?

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.

Si vous savez que vous ne pourrez voter personnellement le jour d'un prochain scrutin, vous pouvez donner procuration à n'importe quel électeur de confiance. Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes.

## Comment donner procuration ?

- En ligne : sur le site : [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) . Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans une brigade de gendarmerie et présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité.
- Via le CERFA n° 12668\*03 dans une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, ou via le CERFA n°14952\*03 sur [service-public.fr](http://service-public.fr). Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

**Important :** pour donner procuration, vous devez renseigner le numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration) ainsi que le vôtre (présent sur votre carte électorale ou être retrouvé sur le service en ligne « Interroger votre situation électorale » disponible sur [service-public.fr](http://service-public.fr))

## En cas d'incapacité de vous déplacer

Un gendarme peut recueillir votre demande de procuration à votre domicile.

Formulez votre demande par écrit auprès de la brigade de gendarmerie la plus proche de votre domicile en joignant une attestation sur l'honneur indiquant que vous êtes dans l'impossibilité manifeste de vous déplacer.

## Résilier une procuration

Il est possible de résilier une procuration via la télé-procédure Maprocuration.

Vous devez ensuite vous présenter devant un gendarme pour faire valider cette demande de résiliation.



**RAPPEL : Le stationnement est interdit sur l'ensemble de la place des Tuileries à tout véhicule du vendredi 01 mars 2022 à 0H00 jusqu'au dimanche 3 avril 2022 à 24H00.**



**Article 2 :** Pendant le déroulement des épreuves, la circulation est interdite :

Le dimanche 3 avril 2022 de 8 h 15 à 17 h 00

- Les rues fermées à la circulation : Rue des Tuileries - Route de Flexbourg - Grand Rue jusqu'à Rue des écoles - Rue du Calvaire - Rue des écoles - Rue de la Liberté - Rue de l'évêque Lichtenberg vers la Grand Rue.

## DEPOTS DECHETS



En février dernier un important dépôt de déchets a été découvert sur le ban communal en forêt domaniale.

Ces dépôts sauvages sont inadmissibles et répréhensibles, les contrevenants seront systématiquement poursuivis !

Nous rappelons qu'un nettoyage régulier du ban communal est effectué par le groupe nature propre et les agents communaux.

Nous marquons ainsi une présence régulière sur le terrain, qui sera amplifiée par les tournées des Brigades Vertes.

**Notre vigilance est permanente et l'intolérance zéro sera notre objectif.**



## INSCRIPTIONS / PORTES OUVERTES DES FUTURS PETITS POUR LA RENTRÉE 2022

Les inscriptions pour les enfants nés en 2019 (petits) auront lieu à l'école maternelle de Still

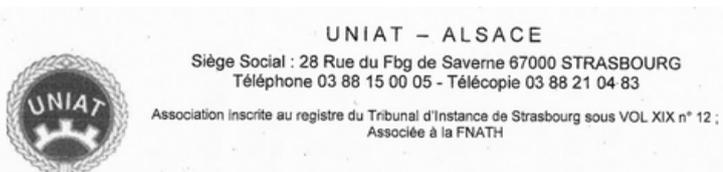
**le mardi 3 mai 2022 de 16h à 18h30**  
**et le vendredi 6 mai 2022 de 16h à 18h30**

Les parents des futurs élèves sont priés, dès à présent, de prendre contact téléphoniquement avec la Directrice de l'école maternelle au 03.88.50.18.65 afin de fixer un horaire de rendez-vous pour l'inscription de leur enfant.

**Lors de l'inscription, ils devront se munir d'une photocopie d'un justificatif de domicile (facture téléphone, électricité, eau...) d'une photocopie du livret de famille (partie père, mère et enfant) et d'une photocopie du carnet de santé de leur enfant (partie vaccinations).**

Ce moment sera aussi l'occasion pour les enfants de découvrir avec leurs parents les classes où ils seront accueillis l'année prochaine.

## L' U.N.I.A.T. informe



UNIAT - ALSACE

Siège Social : 28 Rue du Fbg de Saverne 67000 STRASBOURG  
Téléphone 03 88 15 00 05 - Télécopie 03 88 21 04 83

Association inscrite au registre du Tribunal d'Instance de Strasbourg sous VOL XIX n° 12 ;  
Associée à la FNATH

Section locale de :

Still  
et environs

Pour insertion en page locale

Grand merci

### Le régime santé de l'UNIAT

Les membres de l'UNIAT depuis au moins 6 mois peuvent souscrire au régime "frais médicaux et soins de santé" dont les cotisations sont les suivantes : 22 € pour une personne seule ; 42,- € pour un couple ; 8 € par enfant à charge.

Il n'y a pas de remboursement pour les consultations, les médicaments ni les dépassements d'honoraires. Il convient aux personnes remboursées à 100 % ou peut s'ajouter à une autre complémentaire santé pour la prise en charge des dépenses lourdes comme les lunettes, les prothèses dentaires, les appareils auditifs, etc...

Pour toutes précisions ou renseignements *Clique sur rendez-vous*

Prochaine permanence :

Le : Mardi 25 Janvier 2022 / Mardi 22 Février 2022

Horaires : 16h30 à 17h45 Maison des associations

Lieu : Luce Athie OBERNAI

L'UNIAT Communique :

### UNIAT- Retraite pénibilité

L'UNIAT rappelle que les assurés qui justifient d'un taux d'incapacité permanente supérieur à 20 %, voire 10 % sous certaines conditions, et résultant d'une maladie professionnelle ou d'un accident du travail, ayant entraîné des lésions identiques à celles indemnisées ou titre d'une maladie professionnelle, peuvent bénéficier d'une retraite pour pénibilité.

### UNIAT : Carte de stationnement

Les personnes titulaires de la carte de stationnement sont, à présent dispensées du paiement de leur parking. L'UNIAT rappelle que toute personne dont le périmètre de marche est limité à 100 m peut faire une demande de carte de stationnement afin de faciliter ses différents déplacements, même si l'on n'est pas conducteur d'un véhicule personnellement.

### La complémentaire santé solidaire

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019 la "Complémentaire santé solidaire" est entrée en vigueur. Elle se substitue à la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et à l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). Ce nouveau dispositif, accessible sous condition de ressources, doit permettre aux personnes précaires d'accéder à un large panier de soins sans reste à charge, à moins d'un euro par jour.

Pour toutes précisions ou renseignements

Prochaine permanence :

TREMPLIN  
ENTREPRISES  
MUTZIG

L'ÉLAN  
POUR RÉUSSIR



## SALON DE LA CREATION/REPRISE D'ENTREPRISE

organisé par Tremplin Entreprises  
et le Pôle Créa Bruche Mossig

**JEUDI 24 MARS 2022**  
**DE 14H00 À 19H00**

Plus d'infos sur :

[www.tremplin-entreprises.fr](http://www.tremplin-entreprises.fr)



1 rue Gambrinus à Mutzig

Entrée libre sans inscription



# GENDARMERIE NATIONALE

La **Gendarmerie nationale** est une force armée chargée des missions de police administrative et judiciaire placée sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur. Les gendarmes ont toutefois le statut de militaires. Sur notre territoire, la gendarmerie de Molsheim est installée dans ses nouveaux locaux depuis juin 2011 route Ecospace à Molsheim.

## La compagnie

La compagnie est composée de 140 militaires, ce qui en fait la 2ème compagnie la plus importante (ex aequo avec Haguenau) du Bas-Rhin. Elle est commandée par le chef d'escadron Antoine JOUCLAS depuis le 1er d'août 2020.



Le **territoire de la gendarmerie de Molsheim** s'étend de Saales à Duttlenheim, et de Zellwiller à Wasselonne et couvre un territoire de près de 128.000 habitants.

Les **militaires de la compagnie** se répartissent entre différentes brigades installées à Molsheim (34), Wasselonne (17), Schirmeck/Saales (21), Obernai (22) et Rosheim (13).

## La caserne de Molsheim

La nouvelle caserne, route Ecospace à Molsheim, a été construite en 2011 par la SIBAR (devenue « Alsace Habitat »).

Elle est composée de locaux professionnels, de 3 pavillons pour les officiers, de 50 logements pour les sous-officiers et leurs familles et de 15 studios pour les gendarmes adjoints volontaires.

## La gendarmerie est constituée de :

- la bridage territoriale (34 militaires),
- la brigade de recherches (7 militaires),
- le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (19 militaires),
- le groupe commandement (6 militaires),
- la brigade motorisée (11 militaires).

## La Brigade territoriale

La brigade de gendarmerie de Molsheim, commandée par le lieutenant Benjamin LA SALA depuis le 1er août 2021, est spécifiquement dédiée à la sécurité du quotidien des habitants de notre Communauté de Communes et représente le premier lien avec la population. Il faut noter que la commune de Duppigheim dépend de la Brigade territoriale de Geispolsheim.



## Les unités spécialisées :

La **brigade de recherches (BR)** assure des missions de police judiciaire, notamment les enquêtes complexes concernant la moyenne délinquance ou certains crimes (homicides, vols à main armée).

Le **peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG)** constitue une unité dont la vocation prioritaire est la lutte contre la délinquance de voie publique, menée de manière préventive et dissuasive, dans les secteurs et les périodes les plus sensibles, notamment nocturnes.

La **brigade motorisée (BMo)** assure des missions de circulation et de sécurité routière.

Un site internet de pré-plainte en ligne est proposé : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/> afin de permettre à l'utilisateur de gagner du temps avant de se rendre en brigade, et les informations et messages de prévention sont diffusés depuis quelques mois via l'application mobile PanneauPocket

# COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

## SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA BRUCHE ET DE LA MOSSIG

**Site Internet :** [www.bassinversant-bruchemossig.fr](http://www.bassinversant-bruchemossig.fr)

**Page Facebook :** <https://www.facebook.com/bassinbruchemossig>



En 2018, la **gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)** est devenue une compétence obligatoire des intercommunalités. Toutefois, ces missions nécessitent de s'affranchir des limites administratives et de travailler à l'échelle naturelle du bassin versant.

Le **Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig (SBBM)** a ainsi été créé en juillet 2019 avec pour missions l'aménagement du bassin versant et la protection des milieux aquatiques. Son territoire, le bassin versant de la Bruche et de la Mossig, s'étend sur plus de 700 km<sup>2</sup>, du Climont jusqu'aux rives de l'Ill à Strasbourg mais également de la source de la Mossig jusqu'à la Bruche.

Concrètement, le syndicat mène des études et des travaux pour :

- **Réduire les conséquences dommageables des inondations** avec un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) ;
- **Rétablir le fonctionnement naturel des rivières** et améliorer leur qualité écologique ;
- **Rétablir la continuité écologique**, c'est-à-dire permettre aux poissons et aux sédiments de transiter librement dans les cours d'eau en supprimant les obstacles ;
- **Protéger les zones humides** existantes et restaurer les zones humides dégradées.

Le syndicat a également une mission de **sensibilisation des élus et des citoyens** afin de mieux comprendre les rivières, leurs variations et la biodiversité qu'elles abritent.

Les trois membres du syndicat sont la **Communauté de communes de la Région de Molsheim Mutzig**, l'Eurométropole de Strasbourg et le SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement). Le SDEA représente les intercommunalités de la Vallée de la Bruche, Mossig et Vignoble, des Portes de Rosheim et de la Région de Saverne.

Chaque structure membre est représentée à un tiers dans le comité syndical composé de 21 élus.

**Le siège du syndicat est établi à Molsheim.**

Les actions et le fonctionnement du syndicat sont financés par ses membres, à égale répartition d'un tiers par structure. Le syndicat bénéficie d'aides financières de la part de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (AERM), de l'État et de la Région Grand Est.



**C'est ce syndicat qui portera les futurs travaux de renaturation du Stillbach et Bitzenbaechel afin de réduire notre vulnérabilité aux inondations.**

# PERMANENCES DES ÉLU.ES

- **M. Gonçalves**, maire : le **mercredi de 15h à 17h. Sur rdv le mardi de 14h à 19h** et le **vendredi de 9h à 12h.**
- **Mme Schwartz**, en charge de la vie culturelle, espaces verts, salle des fêtes, communication et Still info : le **mardi de 10h à 12h.**
- **M. Widloecher**, en charge des bâtiments communaux, sécurité, camping, travaux et voirie : le **mardi de 14h à 16h.**
- **Mme Sittler**, en charge des seniors, action sanitaire et sociale, cimetière, réceptions et cérémonies : le **jeudi de 10h à 12h.**
- **M. Guenard**, en charge des finances et des affaires scolaires : le **vendredi de 14h à 16h.**
- **M. Fernandez** en charge de la communication numérique et de la vie associative : le **vendredi de 10h à 12h.**

## ANNONCES

### Cherche **femme de ménage**

2 h 1/2 à 3 h de ménage par semaine jusque fin Mars  
Jour à convenir, de préférence fin de semaine

Je travaille tout en étant en formation qualifiante, j'ai besoin d'une aide le plus vite possible. Poursuite du contrat possible à envisager.

Merci d'appeler de préférence le soir au 06 18 81 28 54

**Loue parc** pour pâture avec abri 25 ares

Tel: 03-88-50-01-79

### OFFRE D'EMPLOI - Association Colégramme

Accueil de Loisirs Péri et Extra scolaire recherche un animateur(trice) diplômé(e) soit en cours de formation (BAFA/BAFD/CQP/CAP PETITE ENFANCE/BPJEPS)

Vous concevez, mettez en place et animez des activités avec des enfants âgés entre 4 et 12 ans.

Travail en coupé / salaire et horaire annualisé. Les mercredis et les vacances scolaires sont travaillés à temps plein.

Vous serez amené(e) également à travailler sur les sites de Dinsheim/Bruche et Gresswiller.

Un moyen de locomotion est demandé pour se rendre sur les différents sites.

**Envoyer votre CV + lettre de motivation par mail à : [associationcolegramme@orange.f](mailto:associationcolegramme@orange.f)**

# L'espace d'expressions des élus

*Communication des élus de la liste*

VIVRE ENSEMBLE - AGIR ENSEMBLE

Chères Stilloises, chers Stillois,

Les enjeux de notre commune méritent bien plus que les 1000 caractères autorisés par la nouvelle municipalité.

Aussi, nous vous proposons de retrouver notre article en flashant le **QR CODE** ci-dessous.



Que se passe-t-il à l'école !

**Vos 4 élus de la liste Vivre ensemble -Agir ensemble**



SUR FACEBOOK : *Vivre ensemble - Agir ensemble pour Still*

PAR MAIL : *ensemblepourstill@gmail.com*

# CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2021

**MEMBRES PRESENTS :** Nicole SCHWARTZ, Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTLER, Johann GUENARD, Nicolas FERNANDEZ, Olivier PERNET, Jean-Noël GRASSWILL, Matthieu WIDLOECHER, Carine LUX, Tiffanie RAETH, Laetitia HERBLOT, Bruno HELBERT, Mélanie MORE-DESIRE, Thomas PASCUAL, Stéphanie FRANKINET

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES AVEC PROCURATION:** Aurore MOINE, Laurent HOCHART, Catherine JAEGLE

## **CRÉATION ET ÉLECTION D'UN POSTE D'ADJOINT / INDEMNITÉS DE FONCTIONS AUX ADJOINTS AU MAIRE ET DU MAIRE**

La création du poste d'adjoint complémentaire avait pour but d'étoffer l'équipe dirigeante et ainsi de nommer Nicolas Fernandez en tant qu'adjoint à la vie associative et à la communication numérique.

Nicolas Fernandez a été élu au vote à bulletin secret avec 14 voix pour et 5 blancs ou nul

## **RESSOURCES HUMAINES – AUTORISATIONS SPÉCIALES D'ABSENCES (ASA)**

Comme la loi ne fixe pas les modalités d'absence concernant les autorisations liées à des événements familiaux ou de la vie courante, celles-ci doivent être déterminées par délibération.

Voté à l'unanimité

## **PRÉVISIONS DES COUPES ET TRAVAUX EN FORÊT 2022**

La prévision de coupes 2022 répond à une volonté de préserver la forêt, notre bien commun. Le réchauffement climatique, entraînant notamment le manque d'eau en montagne, conduit à la mort de nombreux arbres comme les épicéas et les sapins. Aussi il est proposé de ne couper que les arbres morts et de laisser tous les arbres verts sur pieds.

État prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés pour un montant prévisionnel de recettes brutes s'élevant à 65 156 € HT pour un volume prévisionnel de 1 349m3 pour une dépense total de 47 800 € HT.

POUR : GONÇALVES, SCHWARTZ, WIDLOECHER, SITTLER, GUENARD, FERNANDEZ, PERNET, GRASSWILL, WIDLOECHER, LUX, RAETH, HERBLOT, HELBERT, MORE-DESIRE, MOINE, PASCUAL

S'ABSTIENT : HOCHART, JAEGLE, FRANKINET

## **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION DE PÊCHE DE STILL**

Vu les problèmes rencontrés par l'association lors de la pandémie du Covid-19 qui a vu ses recettes diminuées, il est proposé de soutenir financièrement l'association à hauteur de 2000€.

POUR : GONÇALVES, SCHWARTZ, WIDLOECHER, SITTLER, FERNANDEZ, PERNET, GRASSWILL, WIDLOECHER, LUX, RAETH, HERBLOT, HELBERT, MORE-DESIRE, MOINE, HOCHART, PASCUAL, FRANKINET

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : GUENARD et JAEGLE

## **BUDGET FORÊT – REVERSEMENT AU BUDGET COMMUNAL**

Cette délibération est obligatoire afin que le comptable public procède au versement de l'excédent du budget forêt au budget communal.

Il est par conséquent proposé au Conseil Municipal de reverser le montant de 40 000€ du budget forêt au budget communal.

Voté à l'unanimité

## **DÉCISION PRISE PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE SA DÉLÉGATION**

Arrêté concernant la mise en place des activités socio-culturelle, stage de cirque, période du 2 au 5 novembre 202

# CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 25 JANVIER 2022

**MEMBRES PRESENTS :** Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTler, Johann GUENARD, Nicolas FERNANDEZ, Adjoints, Olivier PERNET, Jean-Noël GRASSWILL, Matthieu WIDLOECHER, Carine LUX, Tiffanie RAETH, Bruno HELBERT, Thomas PASCUAL, Aurore MOINE, Laurent HOCHART, Catherine JAEGLE

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES AVEC PROCURATION:** Nicole SCHWARTZ, Adjointe, Laetitia HERBLOT, Mélanie MORE-DESIRE, Stéphanie FRANKINET

## **DEMANDE DE DETR POUR LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ DU CIMETIÈRE AUX PERSONNES À MOBILITÉS RÉDUITES (DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX)**

Projet de travaux de l'allée centrale du cimetière effectués dans le cadre d'une démarche d'amélioration d'accès aux personnes à mobilités réduites.

Travaux pour un montant de 12 500.00 € HT soit 15 000.00 € TTC avec le financement suivant :  
DETR 40 % du montant HT soit un montant de 5 000.00 € et AUTOFINANCEMENT 60 % du montant HT soit un montant de 7 500.00 €

Voté à l'unanimité

## **DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE MAIRE À ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (DANS LA LIMITE DU QUART DES CRÉDITS OUVERTS AU BUDGET DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT)**

Crédit voté en 2021: 267 550,00 €

Autorisation 2022 (25%) : 66 800,00 € (Bâtiments scolaires, Voiries, Autres bâtiments, Terrains aménagés)

Voté à l'unanimité

## **USUCAPION. INTÉGRATION D'UNE PARCELLE PRIVÉE DANS UN CHEMIN RURAL, ÉTABLISSEMENT D'UN ACTE DE NOTORIÉTÉ ACQUISITIVE**

L'usucapion, est le fait d'acquérir juridiquement un droit réel que l'on exerce sans en posséder de titre, après l'écoulement d'un certain délai, dit de prescription. Les parcelles 296, 301, 304, 313 en section 5 se trouvant à l'angle du chemin et de la rue du Calvaire, d'une surface de 155 m2 sont concernées par cet acte. Le conseil municipal reconnaît l'existence d'une prescription acquisitive de cette parcelle au profit de la commune et accepte que soit passé l'acte constatant l'usucapion et l'intégration de cette parcelle dans son domaine.

Voté à l'unanimité

## **DÉLIBÉRATION POUR LES INDEMNITÉS HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES (IHTS)**

Il appartient à l'assemblée délibérante de fixer dans les limites prévues les conditions d'attribution et le taux moyen des indemnités applicables au personnel de la collectivité bénéficiaires de l'IHTS (heures supplémentaires).

Voté à l'unanimité

## **MOTION SUR LE TEMPS DE TRAVAIL EN ALSACE-MOSELLE**

Le droit local alsacien-mosellan prévoit expressément le chômage de l'ensemble des jours fériés et garantit aux travailleurs deux jours fériés supplémentaires, le Vendredi Saint et la Saint-Etienne.

Aussi, le conseil municipal de Still demande à ce qu'il soit tenu compte du droit local en Alsace-Moselle et que soit respecté, dans le cadre du calcul de la durée annuelle du travail, le droit de nos agents aux deux jours fériés locaux supplémentaires. Le Conseil Municipal demandons à ce que la durée annuelle de travail de nos agents soit fixée à 1593 heures et non 1607heures.

Voté à l'unanimité

# CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 22 FÉVRIER 2022

**MEMBRES PRESENTS :** Nicole SCHWARTZ, Chantal SITTLER, Nicolas FERNANDEZ, Adjoints, Olivier PERNET, Carine LUX, Tiffanie RAETH, Bruno HELBERT, Thomas PASCUAL, Aurore MOINE, Laurent HOCHART, Mélanie MORE-DESIRE

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES AVEC PROCURATION:** Hubert WIDLOECHER, Johann GUENARD, Adjoints, Jean-Noël GRASSWILL, Laetitia HERBLOT, Matthieu WIDLOECHER, Catherine JAEGLE, Stéphanie FRANKINET

## **SUBVENTION POUR CLASSE DE DECOUVERTE**

La commune souhaitant limiter le coût de la participation par les parents et inciter l'organisation des classes de découvertes, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention d'un montant de 1 200 euros à la coopérative scolaire pour l'organisation d'une classe de découverte qui se déroulera du 16 au 20 mai 2022 à Quieux-Le-Saulcy. (60 euros par enfant).

POUR: WIDLOECHER, SITTLER, FERNANDEZ, PERNET, GRASSWILL, Matthieu WIDLOECHER, LUX, RAETH, HELBERT, PASCUAL, MOINE, JAEGLE, SCHWARTZ, HERBLOT, MORE-DESIRE, FRANKINET, HOCHART  
NE PREND PAS PART AU VOTE : GONÇALVES, GUENARD

## **SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION COLEGRAMME**

L'association Colégramme porte la gestion du périscolaire de Still et l'accueil de loisir sans hébergement (ALSH) durant les vacances scolaires, aussi le Conseil Municipal décide d'allouer la somme de 20 500 € à l'association Colégramme pour l'année 2022.

Voté à l'unanimité

## **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AMICALE DES PECHEURS DE STILL**

L'association de l'Amicale réalise des travaux d'un montant total de 19 000 € à l'étang de pêche (curage de l'étang- installation de piquets de soutènement des berges), aussi le Conseil Municipal décide d'allouer la somme de 9 000 € à l'Amicale des Pêcheurs de Still.

POUR: GONÇALVES, WIDLOECHER, SITTLER, FERNANDEZ, PERNET, GRASSWILL, Matthieu WIDLOECHER, LUX, RAETH, GUENARD, HELBERT, PASCUAL, MOINE, SCHWARTZ, HERBLOT, MORE-DESIRE, FRANKINET, HOCHART  
NE PREND PAS PART AU VOTE : JAEGLE

## **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION FC STILL 1930**

L'association a connu deux années financières difficile suite à la pandémie de Covid-19, aussi le Conseil Municipal décide d'allouer la somme de 2 000 € au FC Still 1930.

POUR: GONÇALVES, WIDLOECHER Hubert, FERNANDEZ, PERNET, GRASSWILL, LUX, RAETH, HELBERT, PASCUAL, SCHWARTZ, MORE-DESIRE, FRANKINET, HOCHART, GUENARD, JAEGLE  
S'ABSTIENT : WIDLOECHER Matthieu, MOINE Aurore  
CONTRE : SITTLER, HERBLOT

## **ACQUISITION AMIABLE DE TERRAINS**

Dans le cadre du projet de périscolaire il est nécessaire d'acquérir une parcelle afin de l'inclure au domaine public, 42, Grand-rue – section 1 parcelle 47 pour un montant de 1 € d'une superficie de 1,53 are.

Dans le cadre du projet d'amélioration du réseau piéton communal il est nécessaire d'acquérir une parcelle afin de les inclure au domaine public, 51a, Rue de la Liberté – une partie des terrains section 9 parcelles 823 – 827 – 831 pour un montant de 6 000 € d'une superficie de 0,86 ares.

Dans le cadre du projet d'amélioration du réseau piéton communal il est nécessaire d'acquérir une parcelle afin de l'inclure au domaine public, Rue des Jardiniers – section 3 parcelle 416/81 d'une superficie de 1,01 ares pour un montant de 13 500 €

Voté à l'unanimité

**L'intégralité des délibérations du Conseil Municipal sont à consultées sur le site internet de la mairie dans la rubrique vie municipale.**

## Alexandre Gonçalves veut agir sur la question énergétique

Depuis qu'il a été élu maire de Still en 2020, Alexandre Gonçalves n'a jamais pu organiser de cérémonie de vœux à cause de la crise sanitaire. Mais, le nouveau conseil municipal, qui est maintenant entouré d'une équipe technique et administrative stable, a pris sa vitesse de croisière et avance sereinement dans ses grands projets.

Avec un plan d'action qui s'étale sur trois ans, la municipalité s'est engagée, en début de mandat, dans la rénovation thermique de ses bâtiments – mairie, école, atelier – et autres installations et équipements pour être plus économe en énergie et réduire son empreinte carbone.

### Des aménagements pour partager l'espace tout en faisant attention aux résidents de l'institut des aveugles

« L'étude a été réalisée avec l'association Alsace Alter Énergie et le chantier a commencé par des travaux d'isolation à l'école élémentaire en 2021. Et en matière de pollution lumineuse, nous avons expérimenté l'extinction nocturne de l'éclairage public, mais à cause de la vétusté du dispositif en place, nous avons rencon-



C'était une promesse de campagne, la démocratie participative est sur les rails à Still. Le maire Alexandre Gonçalves veut organiser des réunions publiques pour donner aux habitants le pouvoir d'agir et de réagir en y apportant leur regard. Photo DNA

tré des problèmes lors du rallumage de la lumière. L'éclairage LED qui sera installé répondra parfaitement à nos besoins avec un éclairage plus ciblé et segmenté », explique le maire. Et dans le cadre du programme pluriannuel de rénovation des infrastructures routières, une première tranche de travaux a été réalisée l'année dernière.

En 2022, les projets liés à l'énergie se poursuivent.

S'agissant de la production d'énergie renouvelable, des panneaux photovoltaïques vont être installés sur le toit des ateliers municipaux après une opération de désamiantage. Le toit de l'école maternelle en sera aussi équipé. « Le village est aussi un lieu à protéger et à sécuriser. Nous aimerions créer des aménagements permettant de partager l'espace tout en prêtant une attention par-

ticulière aux résidents de l'institut des aveugles », a encore dit Alexandre Gonçalves. Dans une logique de verdissement et d'amélioration du cadre de vie, la renaturation et la désimperméabilisation des sols pour favoriser le cycle de l'eau et la biodiversité sont aussi au programme. Le projet de jardins partagés verra le jour à l'automne. Des travaux seront entrepris au cimetière pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

### Stammtisch associatif

Et en matière de participation citoyenne, le conseil municipal va monter et faire vivre son projet de démocratie participative afin de permettre aux citoyens de s'impliquer pleinement pour le développement et le rayonnement de la commune.

De plus, pour permettre aux associations de faire découvrir leurs activités, des « stammtisch » vont être organisés. Mais en ce moment à Still, une épée de Damoclès plane sur l'école avec la menace de fermeture d'une classe à la rentrée 2022 à cause de la baisse des effectifs. Parents et élus se mobilisent pour son maintien (voir DNA de mardi 8 février).

M.-R.K.

## Des ateliers fait maison proposés aux habitants

Depuis quelques mois, la municipalité de Still organise, généralement chaque premier samedi du mois, des ateliers « Do-it-yourself » proposés aux habitants.

« Les villageois souhaitant participer aux ateliers s'inscrivent selon la thématique retenue, expliquent les organisatrices. Nous avons déjà fait plusieurs ateliers de couture ainsi qu'un atelier autour du cuir qui a permis de réaliser des bourses, des petites chausures et des portefeuilles. »

Pour les ateliers de couture, chaque participant avait ap-



Lors du dernier atelier, les participants pouvaient créer plusieurs produits d'hygiène maison, au choix. Photo DNA

porté du matériel, les machines ont été partagées et des tissus ont été généreusement offerts par une mercerie du secteur.

Samedi 5 février dernier, l'atelier du mois avait pour thé-

matique « les produits cosmétiques maisons » et s'est tenu à la salle des fêtes du village.

Amandine et Estelle, deux sœurs habitantes du village, ont proposé aux participants

de créer : du démaquillant, du déodorant, du pain lavant, de l'huile pour bébé ou encore du dentifrice. Chacun a pu choisir les produits qu'il avait envie de créer et les participants se sont dispatchés en groupes selon les recettes choisies.

« Le pain lavant va être créé avec de l'huile végétale d'argan et une cuillère à soupe de rhasoul, a expliqué Amandine. Il pourra servir pour le corps comme pour les cheveux. Sa durée de vie est assez longue. »

Face au succès rencontré et au lien intergénérationnel créé grâce au partage, d'autres ateliers seront prochainement proposés.

LH

# NUMEROS UTILES

## 15

### SAMU

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.

## 17

### POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

## 18

### SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

## 112

### Numéro d'urgence Européen

Si vous êtes victimes ou témoins d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.

## LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE

**GRATUITS ET JOIGNABLES 7J/7 ET 24H/24**

## 114

### Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application « Urgence 114 » disponible sur iOS et Android.

## 3117

Pour signaler **par téléphone** une situation suspecte, dangereuse ou une agression **dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.**

## 3919

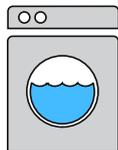
Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.

## 119

Numéro d'urgence dédié aux **enfants en danger**, victimes de violences physiques ou psychologiques.

## DATES A RETENIR

Mars		Avril		Mai		Juin	
1 M		1 V		1 D		1 M	Début travaux Croisement Grand Rue
2 M		2 S		2 L		2 J	Rue de la Paix pour 6 semaines
3 J		3 D	TRIM'STILL	3 M		3 V	marché gourmand
4 V	A.G. A.S.A.	4 L		4 M		4 S	ateliers fait maison
5 S	samedi vert	5 M		5 J		5 D	Still info N°315
6 D		6 M		6 V		6 L	
7 L		7 J		7 S	7 atelier fait maison 7 concert musique Armistice 39-45	7 M	
8 M		8 V	Conférence jardin au Naturel	8 D		8 M	
9 M		9 S	Nettoyage de printemps	9 L		9 J	
10 J		10 D	Election présidentielle	10 M		10 V	
11 V		11 L		11 M		11 S	
12 S		12 M		12 J		12 D	
13 D		13 M		13 V		13 L	
14 L	début Travaux voirie devant atelier et travaux gaz rue de la paix	14 J		14 S	samedi vert	14 M	
15 M		15 V		15 D		15 M	
16 M		16 S	Chasse aux oeufs	16 L		16 J	
17 J		17 D	"	17 M		17 V	
18 V		18 L	sur trois jours	18 M		18 S	18 samedi vert 18 dîner dansant MAM
19 S		19 M		19 J		19 D	Elections législatives
20 D		20 M		20 V	Conseil Municipal	20 L	
21 L		21 J		21 S		21 M	Fête de la musique
22 M		22 V		22 D		22 M	
23 M		23 S	samedi vert	23 L		23 J	
24 J		24 D	Election présidentielle	24 M		24 V	Réunion publique
25 V	Conseil Municipal	25 L		25 M		25 S	
26 S	26 Bennes à végétaux 26 atelier fait maison	26 M		26 J	tournoi pétanque	26 D	Elections législatives
27 D		27 M		27 V		27 L	
28 Réunion d'adjoint à l'extérieur		28 J		28 S		28 M	
29 M		29 V		29 D		29 M	
30 M		30 S	lavage de voiture SDF	30 L		30 J	
31 J	jeudi du marché			31 M			



### NETTOYAGE DE PRINTEMPS - OSTERPUTZ -

## 9 AVRIL 2022



NETTOYAGE DE PRINTEMPS - OSTERPUTZ - 9 avril 2022.

**pour une bonne organisation nous vous demandons de vous inscrire à la mairie:**

- nom prénom: .....
- nombre d'adultes.....
- nombre d'enfants: .....
- apporte des outils personnels de ramassage: .....

**Date limite d'inscription le 19 mars !**